



COMMISSION DES SERVICES JURIDIQUES

2, Complexe Desjardins,
Tour de l'Est, Bureau 1404,
C.P. 123, Succursale Desjardins
Montréal (Québec) H5B 1B3

APPEL DE CANDIDATURE POSTE DE DIRECTEUR DU SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

La Commission des services juridiques est l'organisme chargé de l'application de la *Loi sur l'aide juridique et sur la prestation de certains autres services juridiques* au Québec. La Commission des services juridiques voit à ce que l'aide juridique soit fournie aux personnes financièrement admissibles à travers toutes les régions administratives du Québec. Elle offre un milieu de travail stimulant et des conditions de travail avantageuses.

Le réseau de l'aide juridique est le plus grand cabinet d'avocats au Québec. Il est composé de 11 centres régionaux, un centre local et 105 bureaux d'aide juridique, dont 83 permanents localisés dans toutes les régions du Québec. Plus de 405 avocats salariés et 545 autres professionnels et employés de soutien y travaillent, pour un total de plus de 950 employés à temps complet.

Les avocats du réseau de l'aide juridique représentent toute personne financièrement admissible à l'aide juridique, et ce, pour les différents services couverts en matière civile, familiale, administrative, criminelle, en droit de la santé, en droit de l'immigration et en droit de la jeunesse.

Mandat

Relevant du Président de la Commission des services juridiques, la personne occupant le poste directeur du service des technologies de l'information a la charge de l'équipe de ce service et répond aux besoins en technologie de la Commission et des centres régionaux.

Plus précisément : il planifie, organise, dirige, contrôle et évalue les ressources humaines et supervise la réalisation de leurs activités permettant l'analyse, la conception, le développement, les tests, la mise au point et l'administration des logiciels informatiques, des télécommunications, des réseaux, du VPN « aide juridique » et des autres systèmes informatiques.

Pour ce faire, il doit :

- Définir les objectifs du service pour le développement et l'exploitation des systèmes d'information ;
- Établir les orientations technologiques et les standards dans l'ensemble du réseau d'aide juridique ;
- Définir les besoins et uniformiser les systèmes d'information en tenant compte d'objectifs et de contraintes spécifiques au réseau d'aide juridique ;
- Faire respecter un cadre de gestion visant la convergence des systèmes ;

- Mettre en place des processus administratifs automatisés et assurer le maintien de services et de systèmes performants et sécuritaires ;
- Planifier et gérer les activités liées aux développements des systèmes d'information (Admissibilité, Art52, Révision, SARPA, facturation en ligne des mandats d'aide juridique, sites web, Intranet, etc.) et les projets liés aux technologies de l'information ;
- Participer à la rédaction des politiques et des redditions de comptes des autorités gouvernementales;
- S'assurer de la qualité et de l'uniformité des pratiques et des solutions en TI ;
- Évaluer et déterminer les besoins informatiques ;
- Élaborer et s'assurer du respect du Plan Directeur Informatique approuvé par la direction ;
- Évaluer, planifier et prévoir les coûts liés aux changements technologiques ;
- Sélectionner des produits qui répondent aux besoins de la mission et dont le rapport qualité/prix minimise les coûts et les impacts sur les utilisateurs du réseau ;
- S'assurer du maintien adéquat et de la modernisation de son parc informatique tout en veillant à la sécurité de l'information et du réseau ;
- Développer et proposer une vision prospective de l'utilisation pertinente des nouvelles technologies au service de la mission de l'organisation ;
- Défendre des orientations stratégiques à contenu technologique dans un contexte en constante évolution ;
- Faire preuve d'initiative et de créativité dans la mise en place, au meilleur coût, de nouveaux systèmes performants, utilisant les nouvelles technologies pour supporter les gestionnaires dans leurs plans d'affaires et les utilisateurs dans leurs activités régulières.

Exigences :

- Diplôme universitaire de premier cycle en informatique ;
- Un minimum de 8 années d'expérience pertinente dont 5 dans un poste de gestion ;
- Maîtrise des principes, méthodes et fondements en matière de développement et de systèmes d'information ;
- Excellente connaissance dans les domaines de la conception et de la réalisation des systèmes d'information et des architectures (données, traitement, technologies, organisation du travail) qui les soutiennent ;
- Connaissance des grandes tendances en technologies de l'information et capacité d'intervention comme ressource auprès de la haute direction, des directeurs et des adjoints administratifs du réseau d'aide juridique.

Traitement annuel : 98 105 \$ - 125 574 \$

4 semaines de vacances après un an de service

Régime de retraite à prestation déterminée (RREGOP, RRPE)

Veillez soumettre votre candidature par courriel à M^e Yvan Niquette, Président de la Commission des services juridiques à compter de ce jour et jusqu'au **9 juillet 2021 à 17h00** à l'adresse électronique suivante : mallaire@csj.qc.ca.

Nous remercions tous les candidats et les candidates de leur intérêt. Notez que nous n'enverrons pas d'accusé de réception et que nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour un entretien.

Le Président,



M^e Yvan Niquette

18 juin 2021